

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU COMITÉ EXÉCUTIF DE
LA COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

Séance ordinaire tenue le jeudi 11 février 2016 à 9 h 30 au siège de la Communauté métropolitaine de Montréal au 1002, rue Sherbrooke Ouest, bureau 2400 à Montréal.

Sont présents

M. Denis Coderre, président, maire de la Ville de Montréal ;
Mme Caroline St-Hilaire, vice-présidente, mairesse de la Ville de Longueuil, par téléphone ;
M. Claude Dauphin, membre du conseil de la Ville de Montréal ;
M. Marc Demers, maire de la Ville de Laval ;
Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny ;
M. Alan DeSousa, membre du conseil de la Ville de Montréal, par téléphone ;
M. Normand Dyotte, maire de la Ville de Candiac.

Le directeur général, M. Massimo Iezzoni, et le secrétaire de la Communauté, M^e Claude Séguin, assistent à la séance.

CE16-023 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE TENUE LE
21 JANVIER 2016

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance tenue le 21 janvier 2016.

CE16-024 AUTORISATION D'EMBAUCHE D'UN CONSEILLER EN RECHERCHE

Il est résolu d'autoriser le directeur général à embaucher un conseiller en recherche pour une durée de cinq ans, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, afin de combler un poste vacant et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.

CE16-025 EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

Il est résolu d'embaucher Mme Gail Gauvin au poste de secrétaire-réceptionniste pour une durée de cinq ans du 15 février 2016 au 14 février 2021, aux conditions et traitement annuel en conformité à la politique salariale de la Communauté, et d'autoriser la signature de ce contrat par le directeur général.



CE16-026

PROTECTION DE L'HABITAT DE LA RAINETTE FAUX-GRILLON DE L'OUEST

Il est résolu

De demander à la ministre fédérale de l'Environnement et du Changement climatique de constituer un groupe de travail avec des représentants des municipalités, de la Communauté ainsi que du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Changements climatiques du Québec afin de concilier l'aménagement du territoire avec la protection de l'habitat de la rainette faux-grillon de l'Ouest dans certains secteurs des villes de La Prairie, de Saint-Philippe et de Candiac ;

De demander que ce groupe de travail dépose ses recommandations à la ministre dans un délai maximal d'un mois et de demander à la ministre d'attendre ce rapport avant de recommander les mesures à prendre en vertu de la Loi sur les espèces en péril ;

D'inviter à ce groupe de travail un représentant de la Ville de Longueuil à titre d'observateur.

CE16-027

RÉGLEMENTATION MÉTROPOLITAINE POUR ACCÉLÉRER LA MISE EN OEUVRE DE LA STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE L'AGRILE DU FRÊNE

Il est résolu

De demander au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire d'appuyer la Communauté dans la lutte contre l'agrile du frêne sur le territoire métropolitain en soumettant à l'Assemblée nationale des modifications législatives afin de

Doter la Communauté d'un pouvoir réglementaire permettant

- D'imposer l'abattage de frênes morts ou dépérissants ;
- D'en interdire l'abattage et l'élagage à certaines périodes de l'année ;
- De prescrire des mesures de gestion des résidus de frêne ;
- D'interdire le déplacement des résidus à certaines périodes de l'année ;
- D'obliger l'abattage ou le traitement de tout frêne qui se trouve à l'intérieur d'un périmètre d'infestation identifié ;

Permettre l'application de ce règlement sur toute emprise publique ou propriété privée du territoire métropolitain ;

Assurer l'assujettissement à ce règlement de toute autorité publique incluant les ministères et les mandataires de l'État de même que les entreprises d'utilité publique.

CE16-028

FINANCEMENT DU REBOISEMENT

Il est résolu de donner mandat au directeur général d'entreprendre des démarches en vue d'élaborer un programme conjoint avec le gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec et les municipalités du Grand Montréal afin de financer le remplacement des frênes dans le territoire métropolitain.



CE16-029 GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT LE KATHRYN SPIRIT

Il est résolu de prendre acte de la participation de la Communauté aux travaux du groupe de travail constitué également de la Garde côtière canadienne, de Transports Canada, d'Environnement Canada, du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques et de la Municipalité de Beauharnois concernant le navire abandonné Kathryn Spirit.

CE16-030 PLANIFICATION STRATÉGIQUE 2016-2020

Il est résolu de demander au directeur général de présenter les enjeux de la planification stratégique de la Communauté pour les années 2016 à 2020 et de revoir les scénarios permettant d'atténuer l'augmentation des quotes-parts des municipalités.

CE16-031 RÈGLEMENT 14-417 DE LA MRC DES MASKOUTAINS

Il est résolu d'informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire que la Communauté souligne l'effort à l'égard de la densification de l'occupation du sol que la MRC des Maskoutains a intégré à son règlement 14-417 modifiant le schéma d'aménagement révisé mais que la Communauté n'est pas favorable à ce règlement puisqu'il ne prévoit pas tenir compte de l'ensemble des espaces vacants et à redévelopper disponibles sur le territoire de la MRC lors d'éventuelles demandes d'agrandissements de périmètre d'urbanisation, et ce, dans une perspective de complémentarité quant aux exercices de planification métropolitaine et péri-métropolitaine.

CE16-032 MANDAT À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT CONCERNANT LES MUNICIPALITÉS RURALES

Il est résolu de confier à la Commission de l'aménagement le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante afin de documenter les enjeux spécifiques des municipalités rurales de la Communauté en matière de développement et d'émettre des recommandations en ce qui a trait à ces enjeux.

CE16-033 PLAN DE MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE ET DES ACTIVITÉS AGRICOLES

Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter le Plan d'action métropolitain de mise en valeur du territoire et des activités agricoles 2016-2020.



CE16-034 RAPPORT SUR LES PROJETS NOVATEURS DE DÉMONSTRATION DANS
LES AIRES TOD

Il est résolu

De transmettre au ministre responsable de la région de Montréal l'état de situation des revenus et des dépenses relatif au protocole d'entente et à son avenant intervenu entre le Secrétariat à la région métropolitaine et la Communauté dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole pour le soutien de la conception de projets novateurs de démonstration dans sept aires TOD ;

De réviser à 60 000 \$ le niveau d'aide financière à verser aux Villes de Montréal et Longueuil pour tenir compte des livrables déposés conformément à l'article 7 de la convention signée entre ces villes et la Communauté concernant la conception de projets novateurs de démonstration d'aires TOD.

CE16-035 MISE EN VALEUR DES ÉLÉMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX AUX
ABORDS DU SENTIER CYCLABLE ET PÉDESTRE ENTRE OKA ET MONT-
SAINT-HILAIRE

Il est résolu de prendre acte de la proposition de Plan de mise en valeur des éléments paysagers et patrimoniaux aux abords du Sentier cyclable et pédestre entre Oka et Mont-Saint-Hilaire réalisé par la firme Stantec.

CE16-036 DÉPÔT D'UNE ÉTUDE SUR LE COMPOST

Il est résolu de prendre acte de *l'Étude de mise en marché en milieu agricole des produits des installations de traitement des matières organiques sur le territoire du Grand Montréal* et de la fiche d'information sur la collecte et la valorisation des matières organiques.

CE16-037 VALORISATION DES RÉSIDUS ULTIMES

Il est résolu de prendre acte de la fiche d'information sur la gestion des résidus ultimes du Grand Montréal et de donner mandat au directeur général d'élargir la réflexion à ce sujet vers d'autres technologies.

CE16-038 GROUPE DE TRAVAIL CONCERNANT L'ÉLIMINATION DES SACS DE
PLASTIQUE

Il est résolu de donner mandat au directeur général de constituer un groupe de travail formé de représentants de la Communauté et des municipalités afin d'élaborer le plan d'action visant à interdire l'utilisation de sacs de plastique à usage unique sur le territoire métropolitain et d'évaluer la pertinence d'un encadrement des mesures appropriées à l'échelle du territoire du Québec.



CE16-039 NOMINATION D'UN MEMBRE DU COMITÉ DE RETRAITE

Il est résolu de nommer Mme Diane Lafond, agente d'administration, à titre de membre représentant l'employeur au comité de retraite des employés de la Communauté, en remplacement de Mme Marie-Claude Choquette pour compléter son mandat.

CE16-040 PROGRAMME DE PARTAGE DE LA CROISSANCE DE L'ASSIETTE FONCIÈRE

Il est résolu de recommander au Conseil d'adopter le projet de règlement, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, modifiant le règlement numéro 2004-24 sur le programme de partage de la croissance de l'assiette foncière afin d'ajuster les taux.

CE16-041 RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DES PROJETS DE LA TRAME VERTE ET BLEUE

Il est résolu de recommander au Conseil

D'adopter le projet de règlement, joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante, décrétant un emprunt de quinze millions de dollars (15 000 000 \$) afin de financer la contribution métropolitaine versée dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain ;

De soumettre ce règlement au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire pour approbation.

CE16-042 ENGAGEMENTS CONTRACTÉS PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR LA PÉRIODE DU 7 NOVEMBRE 2015 AU 22 JANVIER 2016

Il est résolu de prendre acte des listes des engagements contractés par le directeur général pour les périodes du 7 novembre au 31 décembre 2015 et du 1^{er} au 22 janvier 2016.

CE16-043 PROJET D'ACQUISITION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACQUISITION ET DE CONSERVATION D'ESPACES BOISÉS À MONT-SAINT-HILAIRE

Il est résolu

D'approuver, dans le cadre du Programme d'acquisition et de conservation d'espaces boisés, le projet d'acquisition du lot 1 816 978 du cadastre du Québec, d'une superficie de 5,24 hectares, présenté par la Ville de Mont-Saint-Hilaire, conformément à la demande de financement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante et aux conditions du programme ;



CE16-043
suite

D'autoriser la participation financière de la Communauté pour un montant n'excédant pas 50 % du coût d'acquisition de la propriété et des frais accessoires admissibles liés à la transaction, jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de trente-cinq mille huit cents dollars (35 800 \$) incluant les taxes nettes ;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.

CE16-044

PROJET DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DES ÉTANGS CHARLEBOIS À SAINTE-JULIE

Il est résolu

D'approuver, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, le projet de protection et mise en valeur des étangs Charlebois présenté par la Ville de Sainte-Julie, conformément aux conditions du Programme et à la demande de financement jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

D'autoriser le financement de ce projet pour un montant n'excédant pas les deux tiers des dépenses admissibles liées à sa réalisation jusqu'à concurrence d'une contribution maximale de cinq cent mille dollars (500 000 \$), incluant les taxes nettes, répartie à parts égales entre la Communauté et le gouvernement du Québec, selon les termes du programme ;

D'autoriser le directeur général à signer tous les documents requis à cette fin.

CE16-045

PLAGES DE MONTRÉAL

Il est résolu de proposer au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de reconnaître les projets de la plage de l'Est, de la plage de Verdun, du bain portuaire au Vieux-Port et de l'aménagement des berges aux vagues éternelles à titre de projets particuliers pouvant être financés en vertu de l'article 8 du Programme d'aide financière pour les projets contribuant à la mise en place de la Trame verte et bleue sur le territoire métropolitain, ces projets devant faire l'objet d'une approbation définitive par le Comité exécutif lorsque leur demande de financement sera complétée.

CE16-046

MÉMOIRE DE LA COMMUNAUTÉ SUR LE PROJET DE LOI 83

Il est résolu d'approuver le mémoire de la Communauté sur la réorganisation des offices d'habitation proposée au projet de loi numéro 83, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale concernant notamment le financement politique.



CE16-047 MANDAT À LA COMMISSION DU LOGEMENT SOCIAL CONCERNANT LA RÉORGANISATION DES OFFICES MUNICIPAUX D'HABITATION

Il est résolu de confier à la Commission du logement social le mandat énoncé au document joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante concernant les moyens d'assurer l'intégrité métropolitaine du mode de financement et d'attribution du logement social dans le cadre de la réorganisation des offices d'habitation proposée par le projet de loi numéro 83.

CE16-048 MUSÉE EXPORAIL

Il est résolu

D'appuyer la demande d'Exporail, le Musée ferroviaire canadien, adressée au gouvernement du Canada afin d'être reconnu officiellement comme musée national des chemins de fer et d'obtenir un soutien financier à long terme ;

De transmettre copie de cette résolution à la ministre du Patrimoine canadien.

CE16-049 APPROBATION DE LA PARTIE DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2016-2018 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL CONCERNANT LE MÉTRO

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal, la partie du programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro.

CE16-050 PLAN D'ACTION DE L'ALLIANCE POUR UNE ÉCONOMIE VERTE AU QUÉBEC

Il est résolu de prendre acte du Plan d'action de SWITCH, l'Alliance pour une économie verte au Québec intitulé «*Vers une société décarbonisée - Au tour du secteur des transports de faire sa part dans la lutte aux changements climatiques*» qui appuie les orientations et objectifs du Plan métropolitain d'aménagement et de développement.

CE16-051 APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-162 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal,

La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal par la résolution numéro CA-2015-384 de son conseil d'administration concernant le projet «*Agrandissement du centre d'attache Viau* », et

.../8



CE16-051
suite L'emprunt de 54 522 892 \$ décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-162 de la Société de transport de Montréal afin de financer l'agrandissement du centre d'attachement Viau.

CE16-052 APPROBATION D'UN EMPRUNT POUR LE MÉTRO DÉCRÉTÉ PAR LE RÈGLEMENT NUMÉRO R-163 DE LA SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE MONTRÉAL

Il est résolu de recommander au Conseil d'approuver, en vertu de l'article 158 de la Loi sur la Communauté métropolitaine de Montréal,

La modification spécifique aux immobilisations afférentes au réseau de métro apportée au Programme triennal d'immobilisations 2016-2017-2018 de la Société de transport de Montréal par la résolution numéro CA-2015-385 de son conseil d'administration concernant le projet « Nouvel édicule et nouveau lien piétonnier – Vendôme », et

L'emprunt de 76 463 796 \$ décrété pour le réseau de métro par le règlement numéro R-163 de la Société de transport de Montréal afin de financer la construction d'un édicule de métro et d'un corridor piétonnier pour raccorder le Centre universitaire de santé McGill au pôle multimodal Vendôme.

CE16-053 DÉSIGNATION D'UN MEMBRE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ

Il est résolu de prendre acte de la résolution numéro CG16 0100 du conseil d'agglomération de la Ville de Montréal désignant M. Harout Chitilian comme membre du conseil de la Communauté pour combler un poste vacant à la suite de la démission de M. Gilles Deguire.

CE16-054 NOMINATION AU COMITÉ EXÉCUTIF

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner l'un de ses membres issus de l'Agglomération de Montréal comme membre du Comité exécutif afin de combler un poste vacant.

CE16-055 NOMINATION À LA COMMISSION DE L'AMÉNAGEMENT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner à la Commission de l'aménagement un membre issu de l'Agglomération de Montréal afin de combler un poste vacant.

CE16-056 NOMINATION À L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

Il est résolu de recommander au Conseil de désigner comme membre du conseil d'administration de l'Agence métropolitaine de transport un de ses membres représentant la Ville de Laval conformément aux dispositions de l'article 5 de la loi sur l'Agence.



CE16-061 MANDAT À LA COMMISSION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DES
ÉQUIPEMENTS MÉTROPOLITAINS ET DES FINANCES

Il est résolu de confier à la Commission du développement économique, des équipements métropolitains et des finances le mandat d'évaluer les impacts économiques de l'implantation de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada.

CE16-062 MANDAT À LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Il est résolu de confier à la Commission de l'environnement le mandat de faire le suivi du dossier de l'implantation de l'oléoduc Énergie Est de TransCanada.

DOCUMENTS DÉPOSÉS

- Résolution 32-01-2016 de la Ville de Terrebonne concernant l'aéroport de Mascouche.
- Résolution CE 006-19-01-16 de la Ville de Repentigny concernant la demande de modification à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

Oléoducs

- Copie d'une lettre du préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, M. Jean Lalonde, adressée au premier ministre du Canada concernant l'approbation de l'inversion du flux de la canalisation 9B de Enbridge.
- Résolution 84-01-2016 de la Ville de Mirabel concernant sa position à l'égard du projet d'oléoduc Énergie Est de TransCanada.

Respect de la vie et de la propriété privées des élus

- Résolution 2016-01-15 de la Municipalité de Calixa-Lavallée.
- Résolution 06-01-16 de la Municipalité de Saint-Amable.

Élimination des sacs de plastique à usage unique

- Résolution 2016-01-16 de la Municipalité de Calixa-Lavallée.
- Résolution 16.24 de la Municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil.
- Résolution 006-16 de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste.
- Résolution 2016-024 de la Ville de Varennes.
- Résolution 01-018-16 de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.
- Résolution 2016-25 de la Ville de Sainte-Thérèse.
- Résolution 16-01-005 de la Ville de Charlemagne.
- Résolution 2016-01-09 de la Ville de Lorraine.
- Résolution 2016-01-014 de la Ville de Saint-Basile-le-Grand.



- Résolution 2016-01-22 de la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.
 - Résolution 07-01-16 de la Municipalité de Saint-Amable.
-

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h 40.

Les résolutions numéros CE16-023 à CE16-062 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Denis Coderre
Président

Claude Séguin
Secrétaire